

Chasseurs - Création sur le compte SIA



Le préfet de la région Occitanie, préfet du département de la Haute-Garonne, rappelle aux chasseurs l'obligation de procéder à la création de leur compte sur le SIA avant le **31 décembre 2024** afin de pouvoir conserver leurs armes.

«Affiche-Relance-SIA-CHASSEURS.pdf»